

L'idée d'une doctrine cohérentiste de la justification épistémique

Autor(en): **Schulthess, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **47 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'IDÉE D'UNE DOCTRINE COHÉRENTISTE DE LA JUSTIFICATION ÉPISTÉMIQUE*

DANIEL SCHULTHESS

Résumé

Dans la tradition philosophique marquée par Descartes et l'empirisme, l'idée de justification épistémique a été vue le plus souvent en termes de construction sur des fondements qui seraient autant de points de départ immédiatement justifiés. L'article expose une tout autre approche de la question, due au philosophe Keith Lehrer (dont la Revue a publié récemment «L'unité de la raison théorique et de la raison pratique», RThPh 127/4 (1995), p. 349-356), approche dans laquelle la justification épistémique découle d'un rapport de cohérence entre des croyances qui ne sont jamais des points de départ immédiatement justifiés. Ce qui est alors décisif pour la justification d'une croyance, c'est d'écartier ou de neutraliser toutes les objections qu'on peut élever contre elle. A partir d'un exemple, l'article présente cette approche de la justification épistémique et expose une difficulté que celle-ci rencontre.

Un exemple

Quand j'étais petit garçon, j'écoutais la radio, je jetais un œil distrait sur les journaux, et au vu de tout cela, et peut-être parce que j'ignorais la télévision, j'avais trouvé le moyen de former une croyance dont je crois avoir détenu l'exclusivité : je croyais que la chanteuse française Barbara et la chanteuse des Etats-Unis Barbra Streisand étaient une seule et même personne. C'était même, je le confesse, une chose à laquelle je tenais, une sorte de découverte que j'estimais avoir faite et par laquelle je me trouvais supérieur à bien des ignorants. C'était bizarre et naïf, voire désarmant, mais j'étais bien entendu un garçon naïf et je faisais peu de cas du *consensus omnium*.

Cette croyance était fautive, je m'en suis convaincu par la suite. Monique Serf née à Paris en 1930 et Barbra Joan Streisand née à New York en 1942 ont peu à voir l'une avec l'autre et elles sont des personnes bien distinctes. Mais la fausseté dûment notée, il est nécessaire d'en dire plus sur la croyance

* Exposé présenté à l'Université de Neuchâtel lors du colloque «La justification épistémique» des 24 et 25 novembre 1995.

que j'avais formée au sujet de ces personnes : la fausseté même mise à part – et bien sûr tout le monde peut se tromper –, j'avais «mal conduit ma barque» en formant cette croyance.

Défauts et qualités

Il y a plusieurs façons, toutefois, de «mal conduire sa barque», ces façons étant susceptibles selon les cas de se superposer à l'admission de croyances vraies ou fausses. Deux d'entre elles m'intéresseront ici.

L'une consisterait, pour ainsi dire, à former une croyance pour laquelle toute raison nous manquerait¹, alors même que nous manquerait aussi toute raison pour la croyance contradictoire. Ce genre de défaut tiendrait à une sorte de gratuité, à un geste accompli à l'aveuglette, comparable au lancement d'un dé ou plutôt, pour faire droit au principe du tiers exclu, d'une pièce de monnaie. Je ne sais s'il est psychologiquement plausible d'agir ainsi², mais ce comportement est au moins concevable dans des situations où il est impossible de recourir à des raisons.

Une autre façon de «mal conduire sa barque» consisterait non à former une croyance pour laquelle toute raison ferait défaut, mais à faire pire : à former une certaine croyance alors que c'est pour la croyance contradictoire que des raisons se trouveraient à notre portée. Cette croyance ne serait pas gratuite, mais, à sa façon, perverse, dans la mesure où, alors même que nous l'adoptons, nous aurions les moyens non seulement de l'écarter mais encore d'adopter la croyance contradictoire. Dans le cas précédent, en revanche, nous sommes en posture seulement de suspendre aussi bien la croyance initiale que la croyance contradictoire. Là encore, une question de réalité psychologique peut se poser³, mais de prime abord au moins, nous semblons être sujets à ce genre de phénomène.

Si cette différence mérite bien de nous retenir, on rencontre deux sortes de manque ou de défaut dans le comportement intellectuel⁴, et donc, à l'op-

¹ L'idée de raison pour une croyance est prise ici de façon ordinaire et laisse de côté les doutes des sceptiques. Je ne pourrai traiter dans ce bref exposé de la teneur des réponses que la doctrine cohérentiste de la justification épistémique peut apporter à ces doutes. Je noterai seulement que ces réponses sont semblables à celles qu'exigent les doutes ordinaires.

² Soumis à un interrogatoire dans lequel certaines réponses nous manquent, nous prenons parfois position «à l'aveuglette». Mais est-il possible de croire de cette façon?

³ C'est le cas selon la place qu'on donne aux réquisits normatifs de la rationalité («principes de charité») dans l'attribution interpersonnelle des attitudes psychologiques.

⁴ Dans la 4^e *Méditation*, Descartes décrit en d'autres termes, plus radicaux, en quoi «mal conduire sa barque» consiste. Pour lui, il y a une seule façon de faillir dans le comportement intellectuel : juger quand nous ne sommes pas entraînés par des raisons certaines et indubitables (*certainae et indubitabiles rationes*, A.T. VII, p. 59). La doctrine cohérentiste de la justification épistémique est *non cartésienne* dans la mesure où elle

posé, deux sortes de qualités que nous pourrions ou devrions manifester. Je parlerai respectivement de circonspection que j'oppose à la précipitation et de diligence que j'oppose à la négligence (la négligence consistant à ne pas faire tout ce que nous pourrions et devrions faire dans certaines circonstances, mais à faire quand même certaines choses). Les deux sortes de manque sont exclusives l'une de l'autre : si nous péchons par précipitation, la négligence est exclue – car elle implique un certain usage des raisons, quoique celui-ci reste insatisfaisant –, et si c'est par négligence que nous péchons, la précipitation est exclue aussi pour le même motif. En revanche, leurs opposés sont compatibles. On précisera encore que la diligence implique la circonspection, alors que nous pouvons nous montrer circonspects (ne pas céder à la précipitation), mais négligents.

Nous devons tenir compte maintenant du fait que nous pouvons aboutir à des croyances vraies et à des croyances fausses, selon les cas, et cela que nous tenions compte de raisons pour nos croyances ou non. Comme je le soulignerai plus loin («Le problème du faux»), même la diligence (qui implique la circonspection) peut nous faire aboutir à des croyances fausses ; c'est là une question centrale de la doctrine de la justification épistémique.

De cette discussion initiale, je garde simplement un tableau destiné à situer mon exemple par rapport aux distinctions introduites :

	<i>Croyance vraie</i>	<i>Croyance fausse</i>
<i>Précipitation</i>	nous pouvons adopter par p. une c. vraie	mais aussi une c. fausse
<i>Négligence (et circonspection)</i>	ce cas aussi est possible	mon exemple initial (Barbara et Barbra)
<i>Circonspection et diligence</i>	c'est le cas favorable et attendu	cas défavorable et embarrassant

Je n'entends pas sur la foi de ces formules introduire en contrebande une doctrine des «vertus épistémiques» et des défauts épistémiques correspondants. Les étiquettes pour certains défauts et qualités me servent seulement de sténographie pour diverses démarches qui seront examinées davantage un peu plus bas. Ce qui m'importe ici, c'est que ces démarches, nous pouvons les mener ou non : nous avons une marge de manœuvre. Et c'est la marge de

admet que des raisons autres que *certainae et indubitabiles* peuvent justifier des croyances et nous permettre d'avoir des connaissances. Elle reconnaît des raisons qui pour Descartes ne seraient que des conjectures (*probabiles conjecturae*, où *probabiles* implique l'approbation et non un des sens que ce terme a pris ultérieurement). Voir aussi *Principes de la philosophie*, IV, p. <205-206. La question d'une épistémologie normative non cartésienne est là : peut-on dégager un sens satisfaisant de la justification épistémique en admettant des raisons qui ne sont pas certaines et indubitables?

manœuvre appartenant au second cas qui m'intéresse ; elle concerne ce que nous faisons lorsque nous nous appliquons de façon plus ou moins complète et efficace à asseoir nos croyances par des raisons. Dans le cas de la croyance que j'ai mentionnée en ouverture de cet article, j'aurais dû, dans les circonstances mêmes où je me trouvais, mieux me servir de cette marge de manœuvre. Alors même que j'adoptais une certaine croyance, j'avais les moyens non seulement de l'écarter ou de la discréditer, mais aussi d'adopter la croyance contradictoire.

Commentaire de l'exemple

Mais qu'est-ce qui me permet de dire, dans le cas évoqué au début de cet exposé, que j'aurais eu les moyens d'écarter cette croyance, de la discréditer et d'adopter la croyance contradictoire (au lieu simplement de suspendre aussi bien la croyance initiale que sa contradictoire)?

J'avais à ma disposition, en rapport avec la croyance mise en discussion, une série d'informations que j'essaie ici de reconstituer à titre rétrospectif afin de donner un peu de chair à mon exemple et de préparer le terrain pour la discussion ultérieure. Voici ces informations :

- (a) la personne présentée sous le nom de Barbara chantait toujours en français, tandis la personne présentée sous le nom de Barbra Streisand chantait toujours en anglais, sans que jamais des croisements («la chanteuse Barbra Streisand interprétera maintenant 'Göttingen'», «Barbara donne toute la mesure de son talent dans 'Funny Girl'») ne se fassent.
- (b) les timbres de voix de la personne présentée sous le nom de Barbara et de la personne présentée sous le nom de Barbra Streisand étaient très différents, l'un voilé et lyrique, l'autre perçant et plutôt gavroche
- (c) les styles musicaux et poétiques de la personne présentée sous le nom de Barbara et de la personne présentée sous le nom de Barbra Streisand étaient très différents aussi.

Je possédais tous ces éléments. Mais évidemment, de l'autre côté, j'avais noté les choses suivantes :

- (d) la personne présentée sous le nom de Barbara et la personne présentée sous le nom de Barbra Streisand sont de même sexe, vivent en un même temps et résident en des lieux pas excessivement éloignés (et il n'est pas interdit à une même personne d'avoir plusieurs résidences)
- (e) la personne présentée sous le nom de Barbara et la personne présentée sous le nom de Barbra Streisand font entendre l'enregistrement de leur voix sur les chaînes de radio
- (f) il arrive qu'en changeant d'aire linguistique, comme le font des artistes de variétés, on soit désigné par des versions différentes d'un nom ou spécia-

lement d'un prénom, pour autant que de telles versions existent – ce qui est le cas dans mon exemple ; il arrive alors que ces noms différents mais apparentés soient les noms d'une même personne.

Ces choses étant remises en place, comment décrire à présent le défaut auquel j'ai cédé – outre, je l'ai dit, celui d'avoir cru une chose fausse?

Il est facile de remarquer au préalable que je ne me rendais pas coupable de contradiction. Je n'avais pas en même temps la croyance que j'ai mentionnée et la croyance contradictoire. Le travail de tri, d'élimination et de remplacement que j'avais négligé avait d'autres ressorts que celui d'éviter la contradiction.

Disons que si j'avais fait preuve de «diligence épistémique», j'aurais effectué un certain travail de confrontation des croyances – là où les rapports entre les croyances sont moins directs que la contradiction. Il en serait ressorti que les croyances spécifiées par (a)-(c) «parlaient contre» ma croyance fausse avec plus de force que les croyances spécifiées par (d)-(f) ne «parlaient pour» elle. Je m'étais montré négligent en limitant mon travail de confrontation de ma croyance fausse aux croyances qui «parlaient pour» elle. (Cette façon de parler n'est pas psychologiquement satisfaisante, puisque les raisons de ma croyance – selon des rapports de nature épistémique – étaient aussi les occasions de son apparition. Ces rapports étant de nature psychologique et causale, il est donc artificiel de parler ici de confrontation, car la confrontation suppose une forme d'indépendance des choses mises en présence. Mais cet artifice facilite la suite de l'exposé.)

J'espère avoir fait saisir, en des termes dénués de toute technicité, et le défaut que j'ai cherché à circonscrire initialement et le mécanisme par lequel ce défaut aurait pu être surmonté.

La doctrine cohérentiste de la justification

J'ai discuté longuement mon petit exemple pour faire toucher du doigt le travail de confrontation des croyances que nous avons coutume de faire, en exploitant des marges de manœuvre dans le réseau de nos croyances. Il est temps que j'en dise plus long sur ce qui m'a déterminé à discuter tout cela avec tant de détail.

Pourrait-on dire que ce qui s'imposerait en fait de croyances, lorsque j'aurais ainsi examiné avec diligence toutes mes croyances et apporté dans tous les cas ce que j'ai négligé d'apporter dans le cas que j'ai décrit – constituerait un corps de croyances *justifiées*?

Pourrait-on dire que la clef de la justification épistémique réside dans l'établissement des *rappports* entre les croyances que j'entretiens – rapports qui ont paru faire défaut dans l'exemple que j'ai pris initialement?

La doctrine cohérentiste de la justification épistémique consiste à répondre «oui» à ces questions. Justifier, dans les termes de cette théorie, c'est établir

les rapports ⁵ qui éliminent certaines croyances et font adopter les croyances contradictoires des croyances éliminées. Cette doctrine donne plus qu'une signification locale ou occasionnelle à la confrontation des croyances : elle en fait le cœur même des démarches de justification épistémique. On pourrait dire dans cette mesure qu'elle exploite des ressources méthodologiques déjà inhérentes au sens commun ⁶.

La doctrine cohérentiste du savoir dit en outre que le *savoir*, dont elle accepte l'analyse comme croyance vraie et justifiée, doit se comprendre en fonction d'un concept de justification épistémique qui découle de la confrontation des croyances sur le modèle courant.

Les philosophes aiment introduire, pour mener à bien leurs analyses et leurs discussions, un langage technique, et je vais introduire des éléments de celui-ci pas à pas, en examinant successivement quelques problèmes et objections. Je vais me servir de l'élaboration que le philosophe Keith Lehrer a donnée de ces idées, dans la mesure où les auteurs de ce domaine s'accordent à reconnaître certains mérites à ses travaux ⁷. Cette élaboration passe par toute une série de définitions que je présenterai successivement.

La confrontation des croyances, bien ou mal menée comme dans notre exemple, suppose une division des tâches entre une croyance mise en examen, qui joue une partie solo, si l'on veut, et un chœur de croyances d'arrière-fond qui est tenu constant. Dans la confrontation, la croyance qui joue la partie solo est vouée à être ou bien ratifiée voire justifiée, ou bien écartée ou éliminée, pour être le cas échéant remplacée par la croyance contradictoire. Le chœur des croyances, tenu constant pendant un épisode de confrontation donné, est appelé chez K. Lehrer le «système d'acceptance» (*acceptance system*). Lehrer le définit ainsi ⁸ :

Un système *X* est un système d'acceptance de *S* si et seulement si *X* contient uniquement des énoncés corrects de la forme «*S* accepte que *p*» attribuant à *S*

⁵ Keith Lehrer note ceci : «The coherence theory might well be renamed the 'relation' theory, for the fundamental conception is that some relation between beliefs is what determines whether or not a belief is justified.» (1977, repris dans 1990 a, p. 218.)

⁶ On notera les soins que Keith Lehrer a voués à l'étude du philosophe écossais du *common sense*, Thomas Reid (1710-1796). Cf. à ce sujet D. SCHULTHESS, 1991 et 1993.

⁷ «Among coherence theories of epistemic justification, Keith Lehrer's version is second to none in its originality, detail and precision. It is, without a doubt, the most refined coherence theory in circulation.» (P.K. MOSER, 1989, p. 29.) La *Revue de Théologie et de Philosophie* a publié récemment un article de ce philosophe («L'unité de la raison théorique et de la raison pratique», *RThPh* 127/4 (1995), p. 349-356) dont la matière est reprise dans le récent livre de K. LEHRER, *Self-Trust : A Study of Reason, Knowledge and Autonomy*, Oxford, Clarendon, 1997.

⁸ J'utilise ici l'exposé donné par K. Lehrer dans «Metaknowledge» (1988), dont j'ai donné en 1988 une traduction jusqu'ici inédite. Les définitions se trouvent dans 1988, repris dans 1990 a, p. 264-269 et dans «Métaconnaissance», manuscrit p. 21-27.

seulement les choses que *S* accepte avec l'objectif d'atteindre la vérité et d'éviter l'erreur au regard de la chose spécifique acceptée.⁹

Imaginons maintenant que j'aie été diligent dans les circonstances de mon jeune âge décrites plus haut. J'aurais remarqué qu'à côté de ma croyance fautive, j'en avais d'autres dans mon système d'acceptance qui «parlaient contre elle». Ce sont, dans l'idiome de K. Lehrer, des croyances qui sont ses concurrentes (*competitors*) :

La croyance que *c* entre en compétition avec *p* pour *S* sur *X* si et seulement si il est plus rationnel pour *S* d'accepter que *p* dans l'hypothèse que *c* est faux que dans l'hypothèse que *c* est vrai sur la base de *X*.¹⁰

(a), (b) et (c) dans mon inventaire antérieur étaient des croyances concurrentes – restées «inactives» – de ma croyance. Comme on le vérifiera sans peine en appliquant la définition, il eût été plus rationnel d'accepter ma croyance dans l'hypothèse où (a), (b) et (c) se seraient révélées fausses que dans l'hypothèse de leur vérité. C'est là une façon plus élaborée de dire que ces croyances «parlent contre» ma croyance initiale, ce que leurs contradictoires ne feraient pas.

On notera que la notion principale de la précédente définition est celle de la rationalité d'un sujet – «il est plus rationnel pour *S* d'accepter que [...] dans les circonstances [...] que d'accepter que [...] dans les circonstances [...]» (*it is more reasonable for S to accept...*) – que Lehrer adopte comme notion primitive. Cette notion qui reste inanalysée exigerait une plus longue élaboration. Elle a un rapport avec celle de *probabilité subjective*, comme K. Lehrer le précise ailleurs¹¹. La mention des circonstances nous fait déboucher alors sur les probabilités conditionnelles. Si on tient compte alors qu'il s'agit d'une notion comparative¹², on observera qu'elle nous permet d'ordonner nos croyances selon une hiérarchie.

Revenons à la compétition entre (a), (b) et (c) et ma croyance fautive. Dans cette compétition, (a), (b) et (c) l'auraient emporté sur ma croyance ou, dans

⁹ Je passe sur une particularité de cette définition : la notion de croyance est remplacée par celle d'acceptance qui indique la relation à un but (spécifié ici comme celui d'atteindre la vérité et d'éviter l'erreur), qui distend le rapport avec le comportement et qui marque une dimension de décision ou de choix. Cf. LEHRER, 1990 a, p. 228-229.

¹⁰ Je supprime la variable temporelle «en *t*» («*X* en *t*») introduite par K. Lehrer dans ses définitions, dans la mesure où il n'a jamais traité les aspects dynamiques du phénomène de la croyance justifiée et que ceux-ci ne nous retiendront pas ici. Cf. P. GÄRDENFORS, *Knowledge in Flux : Modeling the Dynamics of Epistemic States*, Cambridge, Mass., MIT Press, Bradford Books, 1988.

¹¹ Voir LEHRER 1990 a, p.199 sq., p. 234 sq. Cf. les remarques de P. K. MOSER, 1989, p. 30-31.

¹² K. Lehrer note sur ce point : «We can make comparisons in some cases in which it is difficult to make categorical judgements.» (1991, p. 90.)

l'idiome de Lehrer, auraient eu pour vocation de la «battre» (*beat*). Voici la définition de cette relation :

La croyance que p bat c pour S sur X si et seulement si c entre en compétition avec p pour S sur X , et qu'il est plus rationnel pour S d'accepter p que d'accepter c sur X .

Admettons qu'en application de l'idée qu'exprime cette définition, j'aie alors entendu raison, changé mon fusil d'épaule et accepté que Barbara et Barbra étaient bien des personnes distinctes. J'aurais accepté la croyance contradictoire de ma croyance fautive initiale. Mais j'avais quand même les croyances (d)-(f). Ce sont des compétiteurs de la nouvelle croyance au sens de la définition donnée ci-dessus. Il serait plus rationnel d'accepter la nouvelle croyance si (d)-(f) étaient fausses que dans le cas où elles sont vraies. Que fallait-il en faire? Certes, peut-être ces compétiteurs ne battent-ils pas la nouvelle croyance, mais une tension subsiste. Cette tension est éliminée si ces compétiteurs peuvent être neutralisés (*neutralized*). Voici la définition de cette opération :

La croyance que n neutralise c en tant que compétiteur de p pour S sur X si et seulement si c entre en compétition avec p pour S sur X , la conjonction de c et de n n'entre pas en compétition avec p pour S sur X , et qu'il est aussi rationnel pour S d'accepter la conjonction de c et n que d'accepter c seul sur X .

Comme je l'ai dit, (d)-(f) sont des compétiteurs de la nouvelle croyance. Ce qui permet de les neutraliser, ce sont les considérations (a)-(c). En effet, la conjonction de (a)-(c) et (d)-(f) n'entre pas en compétition avec la nouvelle croyance. Or il est aussi rationnel pour moi d'accepter la conjonction de (a)-(c) et (d)-(f) que d'accepter (d)-(f) seul. (d)-(f) sont donc neutralisées en tant que croyances compétitrices de la nouvelle croyance.

C'est maintenant dans les termes introduits jusqu'ici que la justification se comprend selon la doctrine cohérentiste de K. Lehrer :

S dispose d'une justification pour accepter que p sur la base du système X de S si et seulement si p est cohérent avec X de S .

Et aussi :

La croyance que p est cohérent avec X de S si et seulement si tous les compétiteurs de p sont battus ou neutralisés pour S sur X .¹³

¹³ On notera ici la teneur «agonistique» des définitions mises en place par K. Lehrer. Ailleurs il écrit: «A claim coheres with the background system on my account just in case my background system is adequate to meet all objections to the claim.» (1991, p. 88.) Les définitions ne spécifient pas de relation positive entre une croyance sous examen et les croyances du système d'acceptance. La relation positive (« α 'parle pour' β ») est remplacée par la relation de compétition entre la contradictoire de la croyance sous examen et les croyances du système d'acceptance (« α 'parle contre' non- β »).

K. Lehrer arrive ainsi à l'idée de la justification personnelle qui clôt ces analyses préalables :

S dispose d'une justification personnelle pour accepter que *p* si et seulement si *S* dispose d'une justification pour accepter que *p* sur la base du système d'acceptance de *S*.

Le problème du faux

Cette idée une fois cernée, on ressent comme un air de paradoxe dans ce programme : si les croyances dont on se sert pour en éliminer d'autres et pour accepter leurs contradictoires sont vraies – à la bonne heure. Mais que se passe-t-il si elles sont fausses? ¹⁴

Imaginons que je sois muni des croyances contradictoires de (a)-(c) : j'ai mal écouté la radio, et je confonds les timbres et les styles. Il est facile de vérifier que j'aurais alors une justification de ma croyance initiale fautive ; on peut bien se montrer diligent, on n'aboutira qu'à une erreur (cf. tableau de la p. 129, au fond à droite). Dans des cas de ce genre, l'établissement de la cohérence débouche sur une justification personnelle (les définitions s'appliquent), mais c'est la justification d'une erreur, ce qui ne peut pas déboucher sur le savoir.

De ce fait, il n'est pas question que des qualités épistémiques au sens où nous les avons introduites au début et dont l'exercice procure la justification personnelle nous tirent toujours d'affaire en matière de *savoir*.

A ce point, notre cohérentiste, qui veut faire servir sa notion de justification à une analyse de la notion de savoir, se tire d'affaire en se donnant un instrument tout à fait artificiel : un système d'acceptance *épuré*, libéré des croyances fausses et au besoin complété par les contradictoires des croyances fausses. De ce système épuré, on peut définir différentes versions qui entrent dans ce que K. Lehrer appelle l'«ultrasystème» de *S* (*ultrasystem*) :

Un système *M* est un membre de l'ultrasystème de *S* si et seulement si *M* est ou bien le système d'acceptance *X* de *S* ou bien est obtenu à partir de *X* de *S*, là où *q* est faux, ou par l'élimination d'un ou plusieurs énoncés de la forme «*S* accepte que *q*», ou par remplacement d'un ou plusieurs énoncés de la forme «*S* accepte que *q*» par des énoncés de la forme «*S* accepte que *non-q*», ou par une combinaison d'éliminations et de remplacements dans le système d'acceptance *X* de *S*. ¹⁵

¹⁴ Un exemple de D. Hume illustre la possibilité de la justification personnelle d'une croyance fautive: «The Indian prince, who refused to believe the first relation concerning the effects of frost, reasoned justly ; and it naturally required very strong testimony to engage his assent to facts, that arose from a state of nature, with which he was unacquainted, and which bore so little analogy to those events, of which he had constant and uniform experience.» (*Enquiry Concerning Human Understanding*, éd. L. A. Selby-Bigge, p. 113-114) Cf. sur ce passage, D. SCHULTHESS, 1993.

¹⁵ J'ai simplifié un peu la définition. Cf. K. LEHRER, 1990 b, p. 149.

La justification issue de l'ultrasystème débouche alors sur une notion de justification dont Lehrer se sert dans sa propre définition du savoir, celle de *justification non récusée* :

S dispose d'une justification non récusée pour accepter que *p* si et seulement si *S* dispose d'une justification pour accepter que *p* sur la base de tout système qui est un membre de l'ultrasystème de *S*.

Il y a un prix à payer pour sauver la doctrine cohérentiste du savoir face au problème des croyances d'arrière-fond fausses. L'ultrasystème de *S*, tout en étant construit à partir du système d'acceptance de *S*, n'est plus une réalité psychologique, à la différence du système d'acceptance lui-même. *S* n'a pas accès à ce système en tant que tel : il doit se contenter de son propre système d'acceptance. Par le recours à un ultrasystème qui n'a plus de répondant psychologique et introduit un plan externe aux croyances ¹⁶, la doctrine de Lehrer fait place à un certain externalisme dûment réinterprété ¹⁷.

Une difficulté inaperçue : les compétiteurs manquants

Outre celle du prix à payer pour l'instauration d'un système dit d'arrière-fond mais qui n'a plus de répondant psychologique, l'idée cohérentiste de la justification épistémique suscite des questions : la mise en relation des croyances a-t-elle l'importance fondamentale que lui prête K. Lehrer? Ne conduit-elle pas à une valorisation excessive des croyances déjà acquises aux dépens des informations nouvelles? ¹⁸ A ces questions, Lehrer apporte des réponses qui ne manquent ni d'ingéniosité ni de force : à une perspective empiriste revendiquant pour les croyances tirées de l'expérience sensible une forme de justification libérée des relations avec l'arrière-fond des croyances, Lehrer oppose la nécessité de l'évaluation de l'information que fournit l'expérience sensible ¹⁹. Cette approche impliquant non seulement la mise en relation des croyances, mais aussi leur hiérarchisation – des informations sur des *sources*

¹⁶ On notera aussi que les démarches qui confèrent la justification avaient jusqu'ici une portée psychologique qui disparaît avec la définition de la justification non récusée.

¹⁷ K. Lehrer soutient dans sa réponse au scepticisme que nous ne sommes pas toujours condamnés pour autant à rester ignorant du fait que nous avons une justification non récusée pour une certaine croyance : «It should be noted that it is not necessary for a person to know what the members of her ultrasystem are in order to know that she has undefeated justification for accepting something and, therefore, to know that she knows.» (1990 b, p. 147.)

¹⁸ On notera que la diligence en matière d'information va en général au-delà de la confrontation interne des croyances.

¹⁹ «It is not merely the acquisition of information, but the certification of that information as trustworthy in terms of background information by the central system, that is the hallmark of human knowledge.» (1990 a, p. 227.)

d'information entrant en jeu – , nous semble souvent pertinente et elle n'est pas dénuée de puissance unificatrice.

Laissant de côté ce débat qui a donné lieu à de nombreux travaux, je souhaite dans ce qui suit examiner une autre difficulté jusqu'ici non traitée, à ma connaissance, dans la doctrine cohérentiste récente. Dans la tradition philosophique, le cohérentisme a été associé à différentes formes de holisme («das Wahre ist das Ganze», assurait jadis un philosophe allemand). K. Lehrer peut-il éviter la pente holistique du cohérentisme?

C'est mon exemple initial qui me servira à introduire le point que je veux mettre en évidence, et qui est que la justification de croyances fausses ne dépend pas seulement de croyances fausses (comme le voulait la discussion que nous avons suivie précédemment, qui débouchait sur la construction de l'ultrasystème de *S*), mais peut fort bien découler de croyances vraies tant soit peu favorablement (ou plutôt défavorablement) sélectionnées.

Supposons dans mon exemple que les croyances (a)-(c) qui permettent d'écarter la croyance fausse me manquent, et qu'il ne me reste que les croyances (d)-(f) qui la rendent plausible – ou bien, pour rester dans les définitions de Lehrer, qui sont des compétitrices de sa contradictoire. Que se passe-t-il alors?

Non seulement ma croyance initiale n'a plus de compétiteurs, mais les croyances (a)-(c) disparaissant, leur rôle de neutralisateurs de (d)-(f) s'efface aussi. Dès lors, j'ai une justification personnelle pour penser que Barbara et Barbra sont une seule et même personne, dans la mesure où par convention, les compétiteurs non existants doivent compter *ipso facto* comme neutralisés.

La grande difficulté me paraît alors être celle-ci : il est accidentel pour moi d'avoir des composantes de mon système d'acceptance qui puissent «parler contre» mes croyances fausses. Et cela est vrai non seulement sur le plan du système d'acceptance, mais aussi sur le plan de l'ultrasystème puisque celui-ci est formé seulement par suppression des erreurs et remplacement de celles-ci par leurs négations.

On peut inférer de certains exposés de K. Lehrer qu'il chercherait à répondre à cette difficulté de la façon suivante :

Le système d'acceptance, devant inclure non seulement des informations «de degré zéro», mais aussi une évaluation des sources d'information elles-mêmes (des informations de «degré un»), inclura l'information que les croyances (d)-(f) sont suffisantes pour justifier l'adoption de ma croyance initiale fausse : une croyance $(\epsilon)_{(d)-(f)}$ qui dira que les informations (d)-(f) sont suffisantes pour adopter la croyance fausse²⁰. Il faudra par conséquent, dans l'ultrasystème, corriger cette croyance $(\epsilon)_{(d)-(f)}$ et la remplacer par la croyance contradictoire. L'ultrasystème ne permettra plus alors de justifier la croyance (fausse) qui pose problème.

²⁰ Cf. K. LEHRER, 1989, p. 258 : «If the person is personally justified in accepting what she does, then *something in her acceptance system* must imply that she has not ignored such relevant information.» (Je souligne.)

Cette défense des instruments mis en place ne me convainc pas : en effet, il est possible d'introduire la dimension évaluative – donc : l'évaluation à un degré un des informations de degré zéro – sans le faire par une erreur. On peut dire seulement que les renseignements (d)-(f) sont fiables (ce qu'ils sont effectivement) et non qu'ils sont suffisants. On aura l'évaluation de l'information, mais pas l'erreur.

Le danger existe, en tâchant de répondre à cette difficulté, de donner un caractère *ad hoc* à l'ultrasystème²¹ : placer dans celui-ci tout ce qu'il faut pour dégager une justification complète des croyances vraies, et d'elles seulement. Mais à ce moment-là, l'ultrasystème, ce mélange de réalité et de fiction, aura définitivement basculé ou dans la fiction ou dans un inatteignable idéal.

A titre de conclusion, je dirai que je partage avec K. Lehrer la conviction que le cartésianisme en matière d'épistémologie normative doit être abandonné. La recherche de fondements indubitables – dont l'emprise sur l'imagination philosophique moderne est si marquée – se heurte à des obstacles rédhibitoires. Si le schéma en est clair et a été dûment exploité par le cartésianisme et l'empirisme, l'identification des fondements est très problématique, et ils ne sauraient de toute façon fonder l'ensemble de ce que nous reconnaissons comme savoir ; en outre, dans l'attribution du statut de fondement, le recours à des convictions antérieures s'avère inévitable. Mais les voies vers lesquelles on est rejeté après l'abandon de ce schéma si marquant ne manquent pas de chausse-trappes. Là où celles-ci pourront être désarmées de façon valable, les rapports entre philosophie de la connaissance et science, et aussi entre philosophie de la connaissance et théologie, seront profondément transformés : un certain primat des considérations épistémologiques, caractérisé par le retour obligé à des fondements immédiatement justifiés, est en jeu.

Bibliographie

- J. W. BENDER (éd.), 1989, *The Current State of the Coherence Theory : Critical Essays on the Epistemic Theories of Keith Lehrer and Laurence Bonjour, with Replies*, Dordrecht, Kluwer.
- K. LEHRER, 1977, «The Knowledge Cycle», repris dans LEHRER, 1990 a.
- , 1988, «Metaknowledge», repris dans LEHRER, 1990a ; traduction inédite par D. SCHULTHESS, «Métaconnaissance» (1988).
- , 1989, «Coherence and the Truth Connection : A Reply to My Critics», in J.W. BENDER (éd.), 1989.
- , 1990 a, *Metamind*, Oxford, Clarendon.
- , 1990 b, *Theory of Knowledge*, Boulder, CO, Westview.

²¹ Cf. la note précédente.

- , 1991, «Reply», *Grazer philosophische Studien* 40, p. 88-91. (Cette livraison des *Grazer philosophische Studien* est tout entière consacrée à K. Lehrer.)
- P. K. MOSER, 1989, «Lehrer's Coherentism and the Isolation Objection», in J.W. BENDER (éd.), 1989, p. 29-37.
- D. SCHULTHESS, 1991, «Reid and Lehrer: Metamind in History», *Grazer philosophische Studien* 40, p. 135-147.
- , 1993 a, «Psychologie et épistémologie de la croyance (*belief, assent*) selon Hume», *Dialectica* 47/2-3, p. 255-267.
- , 1993 b, «Troubles with Common Sense», *Archiv für Geschichte der Philosophie* 75, p. 83-88 (à propos de K. LEHRER, *Thomas Reid*, Londres, Routledge, 1989).

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

(avec la participation du groupe ERIE de l'Université de Lausanne)

Y a-t-il des limites éthiques à la recherche scientifique?

Colloque international

du jeudi 9 au samedi 11 octobre 1997

*Programme :*KURT BAYERTZ (Münster), *Freiheit der Wissenschaft – Überlegungen aus philosophischer Sicht*DEBORAH G. JOHNSON (Troy), *Science and society. Where they meet*HENK VERHOOG (Leiden), *Ethical committees between science and society*AGNIEZKA LEKKA-KOWALIK (Lublin), *Choices of research projects as moral decisions*MARIE-ANGÈLE HERMITTE (Paris), *La contribution du droit à la définition de la liberté de la recherche scientifique*

Le colloque se déroulera à l'Université de Neuchâtel, Séminaire de philosophie, Espace Louis Agassiz 1, 2000 Neuchâtel. Renseignements auprès de Christiane Tripet, tél. : ++41 32 720 83 38, fax : ++41 32 721 37 60 ou de Hugues Poltier, tél./fax : ++ 41 21 729 01 94